



Le label vignobles et découvertes rassemble les savoir faire et le patrimoine autour d'une passion commune.....la vigne et son nectar Depuis 3 ans, fière de sa cuvée bulle d'abbaye créée par les viticulteurs du domaine de Payroulies, la commune a adhéré à ce label. Ce dernier nous permet une meilleure visibilité auprès des oeno-touristes, ainsi qu'un travail en réseau près des autres prestataires du territoire Grâce à la richesse de son patrimoine et de son histoire, le vignoble a été baptisé « Vignoble d'Histoire et de Légende »



C'est donc tout naturellement que la communauté de commune du Limouxin s'est dirigé vers un nouvel axe d'identification du territoire, en proposant de développer nos histoires et légendes



Afin de se démarquer des autres territoires et développer une identité porteuse mais aussi très présente, qui est la légende, nous avons réfléchi à une stratégie crédible autour du mystère. Portée par les deux sites phares: Bugarach et Rennes le château, mais aussi par le territoire dans son ensemble

Pour Alet, Nostradamus, Pierre Cubat ou encore la main d'argent semblent être des sujets fédérateurs pour ce nouveau projet mené par des acteurs associatifs et culturels très actifs. 2021, sera l'année du diagnostic et de l'inventaire. Durant les deux prochaines années, un travail de positionnement sera effectué par les acteurs touristique, afin d'aboutir, nous l'espérons, à une valorisation nationale de nos légendes et histoires.



NE PAS JETER SUR LA VOIE PUBLIQUE

POUR JOINDRE LA MAIRIE

Téléphone : 04.68.69.95.00

Ou par mail : mairie.alet@wanadoo.fr

MENTIONS LEGALES

Edition et impression : Mairie d'Alet les Bains
Responsable de l'édition : Stéphanie GUILHEM



Abbaye d'Alet-les-Bains

Mail : accueilabbaye@aletlesbains.com

Site : www.aletlesbains.com

N°1 spécial label et tourisme 2021

La municipalité et ses agents du Patrimoine vous présentent les actions qui ils ont développées, autour du Patrimoine, du Tourisme et du bien vivre ensemble Avec l'adhésion à différents labels de qualité



« De l'ocre des pierres aux reflets bleus des sources.... »

ACTE II DU PAYS CATHARE - PHASE 1 -2014 - 2020

Le site de l'Abbaye-Cathédrale d'Alet adhère au dispositif ACTE I du Pays Cathare en 2010. Ce dispositif qui existe sous le statut associatif depuis une vingtaine d'année déjà, a pour but de fédérer les sites pôles du Pays Cathare tels que les châteaux de Peyrepertuse, Puilaurens, Lastours, la cité de Carcassonne ou encore les abbayes de Lagrasse ou de St hilaire, autour de stratégies et d'actions touristiques communes.

Cet effet réseau nous a permis dès 2011 d'augmenter la fréquentation sur le site de l'Abbaye d'Alet de 61%. En 2013, cette association sera dissoute et le dispositif sera repris et porté par le département via l'Agence de développement Touristique de l'Aude. Les moyens humains et financiers se déploient alors. Alet (ou l'Abbaye d'Alet) entre donc en 2014, en collaboration avec le département et les 20 autres sites pôles du Pays Cathare, dans la 1ère phase de construction de l'ACTE II. Elle durera 6 ans.

Durant cette période, plusieurs actions seront menées et bons nombres de projets verrons le jour.

Une des actions majeures du département sera la qualification des agents de sites aux moyens de formations sur les régies, les langues étrangères, la gestion des boutiques, le merchandising, les outils internet. En 2017, les agents des sites ainsi que les élus participeront, grâce à ce dispositif, à la construction d'une charte graphique commune, gage de qualité et véritable «dictionnaire architectural» pour tous les projets qui seront menés de telle sorte que le visiteur s'immerge immédiatement dans une histoire et un territoire.

L'autre action majeure du département sera le déploiement de la signalétique annonçant les Châteaux et Abbayes sur les axes routiers majeurs comme les sorties d'autoroute ou le long des départementales, mais aussi aux abords de chaque site avec la création et l'installation d'un panneau d'entrée, sur lequel figure les informations pratiques, l'histoire du site en plusieurs langues, les tarifs et horaires, ainsi qu'un plan axio métrique.

Ce «totem» sera édifié et pensé en parfaite cohésion avec la charte graphique. Vous pouvez le voir à l'entrée de notre Abbaye. En collaboration avec le comité scientifique du département et ses architectes ainsi que le cabinet de graphisme Pink Pixel, nous avons créé un guide de visite de qualité pour l'Abbaye et le village, véritable support historique pour nos visiteurs.

Et enfin c'est avec joie et fierté que nos agents du patrimoine souhaitent vous faire partager une des plus belles aventures humaines au sein de ce réseau. En effet, le 30 mai 2019 nous avons lancé sur chaque site la promotion et la diffusion de l'application numérique «Pays Cathare, le guide» ainsi que du jeu numérique «Castrum» qui, après 4 ans de rencontres, d'échanges, de recherches et de partage, voyait enfin le jour. Mené et réalisé par le studio de création parisien Small Bang, ces 2 applications obtiendront le prix des « Meilleures Applis de l'année 2020 » par le Trophée national de la Communication. Cette reconnaissance vient récompenser les 4 années de travail que nous avons consacrées à la réalisation de ces outils de visite des sites et du territoire des 20 sites du réseau Pays cathare et le fruit d'une collaboration de plus de 150 contributeurs directs dont nous avons fait partie.

Après cette phase riche de rencontres et de projets aboutis, nous entrons aujourd'hui dans une nouvelle phase, qui durera elle aussi 6 ans(2020-2026) et qui aux vues des premières rencontres avec le département, s'annonce aussi constructive, pertinente et efficace que la première. Peut-être l'aménagement de quelques sentiers de randonnées ou encore la réfection de notre accueil et l'embellissement de notre boutique, l'uniformisation d'une belle signalétique. Pour poursuivre la démarche engagée de développement de l'attractivité touristique et de l'amélioration de notre cadre de vie nous lancerons prochainement une Etude prospective avec le soutien du Département et du programme LEADER à laquelle nous avons souhaité pouvoir vous associer . Vous pourrez ainsi nous faire partager vos idées et suggestions car nous œuvrons surtout pour vous et nous le souhaitons, avec vous.

Alet et ses labels

Nous avons brièvement déjà parlé des différents labels que possède la commune, ce numéro spécial de la gazette va nous aider à les connaître plus précisément



Une station verte est une commune touristique de moins de 10000 habitants soucieuse de proposer un tourisme doux, de qualité, dans le respect des touristes, des habitants et de l'environnement . Afin de nous y aider le label propose aux communes des formations, un accompagnement sur l'année mais aussi de façon ponctuelle , par le biais d'une grille d'autoévaluation des progrès et des projets autour de l'écotourisme .

C'est donc avec enthousiasme, que la commune a proposé sa candidature à l'obtention de ce label et fort du travail des élus , du personnel touristique, des trésors et des opportunités que nous offre notre beau village, nous vous annonçons l'obtention de ce très beau label. Aujourd'hui le travail de concrétisation et pérennisation commence .Chaque action, personnelle, associative ou communale sera importante , afin de porter haut les couleurs et les attentes de ce label qui promotionnera à son tour notre village par des supports touristiques tel que des cartes ou des évènements nationaux ..

Le fleurissement du village semble un point important et relativement facile à mettre en place, un groupe de bénévoles avec la coopération de la commune déjà actif l'année passée, a doté notre village de belles couleurs grâce à de magnifiques compositions florales n'hésitez pas à les rejoindre. De façon générale, veillons à préserver la beauté et la propreté de notre lieu de vie.

L'écotourisme prône une harmonie entre les habitants, les touristes et l'environnement, cette tendance assez nouvelle semble l'avenir du tourisme . Comme toute nouveauté il faut travailler le coté éducatif, pour cela , avec l'aide du corps enseignant , des élèves et de l'association Herb'Aventi, des panneaux de sensibilisations à l'écologie et à la gestion raisonnée des ressources naturelles ont été élaborés et disposés dans le village.



Le Zéro Phyto consiste à supprimer tout traitement chimique dans l'entretien des espaces verts et à privilégier des techniques naturelles. La loi Labbé impose à toutes les collectivités locales de supprimer les produits phytosanitaires. Toutes les communes et communautés de communes sont concernées.

Ceci permet de faire des économies, les produits chimiques étant très chers, de préserver la santé de nos agents, mais aussi celle des habitants, d'offrir une terre plus saine à nos enfants. En ne polluant plus les réserves d'eau et l'air que nous respirons, nous garantirons le développement d'espèces florales ou animales fragilisées ou disparues à cause de ces substances chimiques.

Notre village a réussi à obtenir les 3 rainettes dès la première demande de labellisation, ainsi nous sommes classés « terre saine » depuis 2018.

Quels sont nos devoirs ?

Interdiction à nos agents d'utiliser des pesticides ou désherbants. Sensibiliser la population sur l'écologie et la maîtrise des ressources naturelles. Pour aller plus loin dans sa démarche de préservation des ressources naturelles, la commune a obtenu une subvention régionale "Ec'eau tourisme" sur un projet d'aménagement des gîtes communaux pour une maîtrise raisonnée de l'eau. La diminution de votre consommation énergétique est également une priorité qui se traduit par l'installation d'un nouvel éclairage public doté de leds.